

MODULE N°9 : PROGRAMMER LE COMMERCE ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE


INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Antonin MICHELET, fondateur et gérant de CREASPACE
DATE ET FORMAT	Vendredi 22 mai 2026. De 9h à 17h30. Module à distance.
PRESENTATION	<p>La mixité des fonctions dans le cadre de l'opération urbaine est une injonction légitime des Maîtrises d'Ouvrage au service de la vitalité sociale et économique des territoires, tout comme elle constitue un atout indéniable en termes de qualité de vie et d'animation pour les habitant.e.s.</p> <p>Malgré cela, la programmation des commerces et des activités économiques « en milieu résidentiel » est souvent un angle mort dans le cadre des études pré-opérationnelles et de faisabilités, rattachées soit en amont à des études stratégiques de planification à l'échelle « macro », soit en aval, à une problématique purement immobilière.</p> <p>Pourtant, qu'il s'agisse de pieds d'immeuble à animer ou de programmes tertiaires ou artisanaux situés en bordure ou intégrés aux futures opérations de logements, l'activité économique et commerciale « ne se décrète pas ». Elle doit au contraire se programmer dans sa diversité et sa complexité, à partir des dynamiques locales et des forces en présence, des contraintes opérationnelles et financières des différents acteurs, mais également du niveau d'ambition de la Maîtrise d'Ouvrage et des potentialités offertes par l'opération urbaine.</p> <p>Ce module permet de comprendre comment la programmation urbaine permet d'interroger et de calibrer les surfaces d'activités et de commerces de manière pertinente, pour un équilibre négocié entre logiques économiques, réceptivité réelle du territoire et qualité recherchée du projet urbain.</p>
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les enjeux urbains et opérationnels de la programmation des activités et des commerces • Situer les logiques économiques et entrepreneuriales, les besoins spécifiques et la diversité des typologies du commerce et de l'activité • Identifier les réseaux d'acteurs, les dynamiques territoriales ou locales structurantes et les facteurs de réussite d'une opération de commerces et/ou d'activités • Adapter la méthode et utiliser les principaux outils de la programmation du commerce et des activités économiques dans le cadre d'une démarche de projet adaptée
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	<p>Le module en distanciel alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs, des temps d'exercice individuels et/ou collectifs (quizz, exercices rapides...), et des ateliers de mises en situation autour de cas pratiques. Le formateur s'appuiera sur des méthodes pédagogiques et des outils collaboratifs adaptés au format distanciel de la formation.</p> <p>L'effectif pédagogique est limité à une quinzaine de participants. La direction pédagogique participe à chaque classe virtuelle pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.</p> <p><i>Pour accéder à la classe virtuelle, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet, ainsi que d'un micro (intégré à l'ordinateur ou en casque), et d'une webcam (facultatif). Un test technique est systématiquement proposé en amont de la classe virtuelle.</i></p>
DEROULEMENT DU MODULE*	<p>MATIN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le commerce en ville : représentations, pratiques et logiques d'acteurs - Programmation commerciale : clarification des concepts et outils - De la conception à la réalisation d'une polarité commerciale : acteurs, étapes, conditions de réussite - Étude de cas <p>APRES-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement économique territorial : de l'injonction politique au principe de réalité - Programmation et activités économiques : accompagner et traduire le potentiel de développement - Les services associés à la programmation des activités économiques : services urbains, sociaux, conviviaux - Bilan de la journée <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation • Évaluation sous forme de quizz à la fin de la séance • Certificat de réalisation remis après la séance
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	7 heures
DUREE DU MODULE	
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS	<p>Suivi pédagogique et inscriptions : mail : apu@inddigo.com téléphone : 06 22 93 67 03</p> <p>N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.</p>